VILLE DE SAINT ETIENNE DE MONTLUC

l'Actu

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc

N°36
Janv 2022

DOSSIER

Barbara Pravi :
une artiste à découvrir

P. 8

Dossier
Le recensement de la population stéphanoise va commencer

P. 6

Dossier
Listes électorales :
c'est le moment de s'inscrire

P. 7

Patrimoine
Mémoires d'un stéphanois, ancien prisonnier de guerre 8/8

P. 9

Édito

Rémy Nicoleau
Maire

Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

En ces premiers jours de janvier, je tiens à vous adresser, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

Bien entendu, j'aurais souhaité également m'adresser à vous, à l'occasion de la cérémonie des vœux, moment convivial que nous aimons partager.
Pour la deuxième année consécutive du mandat, nous sommes, malheureusement, contraints de l'annuler.

Je sais, ô combien cette situation sanitaire devient pesante dans l'organisation du quotidien ! Elle n'épargne personne : seniors, petits et grands, familles ou personnes isolées...

La collectivité, les Élus, les services, le CCAS ont œuvré pour préserver au mieux ce lien social si important pour tous.

Je remercie, très sincèrement, chacune et chacun pour leur investissement.

Si 2021 fut, malgré tout, riche en évènements et réalisations, 2022 le sera tout autant, plus localement.

De nombreux travaux vont s'engager prochainement :

- La résidence autonomie (22 logements) venant s'appuyer à la Résidence Le Sillon et au village seniors. Cet équipement, dont le démarrage des travaux est programmé au printemps, enrichira le parcours résidentiel seniors indispensable aujourd'hui.
- Le déploiement de le vidéoprotection se fera également au début de cette année, afin de sécuriser les axes routiers et les différents quartiers de notre commune. Ce dispositif complétera efficacement le travail de nos gendarmes et de la police municipale.
- Les schémas de liaisons douces de sécurisation des voies, d'aménagement lumière se poursuivront.
- La construction du nouveau groupe scolaire à la Chênaie démarrera également cette année, sans doute au second semestre.
- Le cimetière sera réaménagé et agrandi dans un esprit plus paysager, afin de répondre aux normes environnementales, tout en respectant l'intimité des lieux.

Pour l'ensemble de ces projets, il nous faut construire un budget réaliste et rigoureux. Un véritable cadrage est nécessaire ainsi qu'une trajectoire financière des plus sérieuses, pour ne pas obérer l'avenir.

Vous pouvez compter sur la mobilisation, la motivation de toute l'équipe qui m'accompagne au quotidien pour mener à bien notre engagement !

Il me reste à vous offrir tous mes vœux de bonheur, de santé, pour cette nouvelle année, que 2022 vous apporte tout ce que vous désirez, prospérité, et réussite dans vos projets.

Très belle année à toutes et tous !

Sommaire

3 Au quotidien
5 État civil
5 À votre service
6 Dossier
Le recensement de la population va commencer
7 Liste électorales : il est temps de s'inscrire
8 Barbara Pravi : une artiste à découvrir
9 Mémoires d'un stéphanois prisonnier de guerre 8/8
10 À vos agendas
12 Recensement

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : **www.st-etienne-montluc.net**

Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Rédaction** : service Communication-Culture • **Conception et réalisation** : service Communication-Culture • **Impression** : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage** : 3 600 exemplaires • **Images** : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution** : Guy W. Services

Point travaux

1 Cimetière : ouverture de l'enquête publique

Afin d'anticiper les besoins et en tenant compte de l'évolution des pratiques funéraires, la commune prévoit une extension du cimetière sur une parcelle d'environ 4000m² dans sa partie Ouest. Conformément à la réglementation en vigueur, une enquête publique préalable sera ouverte du 4 janvier 2022 à 9h au 19 janvier 2022 à 17h.

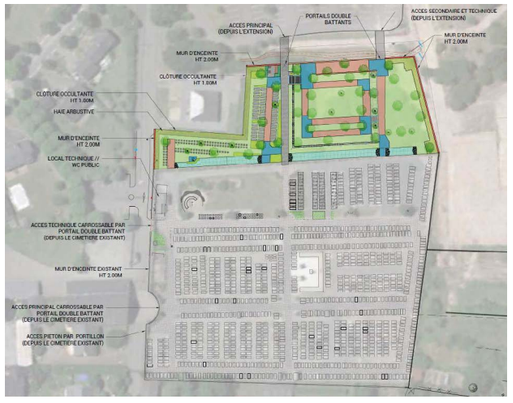

Le document sera disponible à la consultation :
<u>En version papier :</u>

- Aux services techniques de la Mairie de Saint Étienne de Montluc, aux heures d'ouverture habituelles

En présence du commissaire-enquêteur Bernard Valy, chef pôle territorial à la DDTM Ille et Vilaine, à la retraite :

- Mardi 4 janvier de 9h à 12h, jeudi 13 janvier de 14h à 17h et mercredi 19 janvier de 14h à 17h

<u>En version numérique :</u>

- sur le site : https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/Projet-d-extension-ouest-du-cimetiere-communal-de-la-commune-de-Saint-Etienne-de-Montluc

Il sera possible d'exprimer ses observations :

- Sur le registre papier, disponible aux services techniques de la Mairie, aux horaires d'ouverture
- Par voie postale à l'attention du commissaire-enquêteur : Mairie de Saint Étienne de Montluc – Place de la mairie – 44360 Saint Étienne de Montluc
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.extension.cimetiere44360@gmail.com (la taille des pièces jointes ne peut excéder 3 Mo ; seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte)

2 Pré Petit : Moutons et abeilles se plaisent

32 moutons occupent actuellement les prairies du Parc du Pré Petit (ils étaient 20 lors de l'inauguration en 2019). Parmi eux, on dénombre 26 moutons des Landes de Bretagne divisés en deux troupeaux et 6 moutons d'Ouessant. Ces deux races, sont des races rustiques anciennes qui étaient en voie de disparition.
En 2021, ce sont 10 naissances qui sont venues animer la vie des troupeaux entre février et avril. Ces nouveaux venus sont restés un temps avec le troupeau avant de rejoindre d'autres sites.
Ce pâturage extensif, c'est à dire qui prévoit une faible quantité d'animaux par hectare, permet une tonte de l'herbe en douceur et permet de protéger la faune et la flore. En complément pour leur alimentation, les moutons ont seulement besoin d'une pierre à sel à lécher, qui leur apporte sel et minéraux.

À quelques mètres de là, les abeilles, installées dans trois ruches au mois de mars ont vécu un premier printemps plutôt frais. Heureusement le mois de juin a apporté un peu de chaleur et permis aux butineuses de venir récolter le nectar des plantes alentours. L'été, elles ont notamment pu bénéficier des châtaigniers et des ronces présents à Saint Étienne de Montluc. L'entreprise *Les ruches d'Antoine* qui accompagne les services de la Mairie dans la gestion des ruches, est venue installer des hausses sur celles-ci au cours de l'été afin de permettre aux abeilles de stocker plus de miel.

Infos municipales

Prochain conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 13 janvier.

Nouveau logiciel de réservation pour les salles et le matériel

Afin de faciliter les démarches des associations et des particuliers, la Mairie a choisi de s'équiper d'un logiciel, accessible depuis le site internet de la Mairie : www.st-etienne-montluc.net rubrique Mes Démarches.

Ce service permet de réaliser directement en ligne les demandes de prêt de salles ou de matériel.

À la suite de la demande, le service Vie associative, reviendra vers chacun afin de confirmer la réservation de salle et/ou matériel, et finaliser le dossier avec les pièces administratives demandées.

Ce service reste complémentaire de l'accueil en Mairie. Les associations et particuliers qui ne parviendraient pas à faire leurs demandes de réservation en ligne seront toujours accueillies par le service Vie associative pour les accompagner dans leurs démarches.

Service Vie Associative
02 40 86 80 26 - vie.associative@st-etienne-montluc.net

Pass Culture pour la saison culturelle

Les jeunes de plus de 18 ans bénéficiant du pass Culture peuvent désormais l'utiliser pour réserver leurs places et assister aux spectacles de la Saison Culturelle.

Inscription dans les écoles stéphanoises

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 à l'école de la Guerche, se font en Mairie, auprès du service Affaires Scolaires.

Pour les inscriptions à l'école Sainte Marie, les démarches se font directement auprès du chef d'établissement.

Appel à projet

Les candidatures pour l'appel à projet concernant la location de locaux commerciaux rue Jeanne d'Arc sont ouvertes jusqu'au 15 janvier (voir Actu n°35 - Décembre 2021). Pour tout renseignement et dépose de dossier : l.nicolas@estuaire-sillon.fr

Infos communautaires

Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu jeudi 3 février à la Chapelle Launay.

Comptage des oiseaux 2022

Pour la 10e année en Loire Atlantique, l'association Bretagne vivante organise les **29 et 30 janvier**, son opération *Comptage des oiseaux des jardins*.

Cette opération nationale vise à recenser de façon ponctuelle, l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver. Elle offre ainsi un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces qui connaissent pour certaines, des chutes d'effectifs ces dernières années.

Qui peut participer ?

Cette opération est à la portée de tous.

Elle propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats à Bretagne vivante.

Toutes les informations sur cette opération (modalités pratique plaquette d'information et outils de reconnaissance des oiseaux) sur le site www.bretagne-vivante.org

Pour plus de renseignements au 02 40 50 13 44 et par mail, vie.associative.bvnantes@gmail.com

Source : Bretagne Vivante

Nouveaux sur la commune

Alice Dusevel

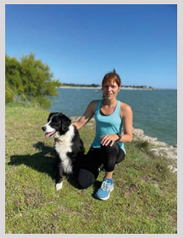

Éducateur comportementaliste canin, je viens de m'installer dans la région et lance mon activité. La coopération est la meilleure formule pour créer un climat serein et équilibré entre votre chien et vous. C'est avec plaisir et bienveillance que je viendrai chez vous pour que nous puissions l'instaurer ensemble. Bilan, séance, balade, je m'adapte à vos besoins et à ceux de votre compagnon à quatre pattes. Vous pouvez visiter mon site Internet et me contacter pour toute question.
Au plaisir de vous rencontrer.

Alice Dusevel - www.alicedusevel-educateurcanin.fr
06 10 64 85 21 - alice.dusevellive.fr

Chloé Regnard

Depuis mi-novembre, le docteur Chloé Regnard exerce aux côtés du Docteur Joséphine Mahé et du Docteur Aurélie Fouchet au sein du cabinet dentaire de la maison médicale de Saint Étienne de Montluc.

Chloé Regnard - Maison médicale, 5 Bd de Verdun
44360 Saint Étienne de Montluc

Infos CCAS

Téléassistance : Vivre à domicile en toute sécurité

La téléassistance permet, par un simple appui sur un bouton d'appel, d'être mis en relation avec un centre d'écoute et d'assistance. Selon la nature et le besoin, les proches de la personne ou les services d'urgences sont contactés pour une intervention à domicile.
Ce service s'adresse à toute personne âgée ou en situation de handicap qui souhaite vivre à domicile en toute sérénité.
En cas de chute, de malaise ou de douleurs inquiétantes, mais également lors de moments de solitude, l'usager peut entrer en contact avec les services de téléassistance par simple pression sur le bouton d'appel porté sur soi (médaillon ou bracelet).
Plusieurs options permettent d'adapter l'offre à chaque situation.
Pour plus de renseignement ou pour souscrire à un abonnement de téléassistance, prendre rdv avec le CCAS.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale
02 40 86 80 26 - ccas@st-etienne-montluc.net

Osons l'avenir pour Saint-Etienne-de-Montluc

PROJET DE MINI- CENTRALE NUCLÉAIRE À CORDEMAIS

Récemment, le Président Macron a annoncé vouloir **relancer l'industrie nucléaire par la construction de centrales** (puissance <300 Mw). Le site de la Centrale de Cordemais est pressenti pour recevoir l'une d'elles. Cette perspective a reçu le soutien enthousiaste de la Présidente de Région, tandis que le Président d'Estuaire et Sillon ne souhaitait pas se prononcer.

Ce sera la troisième tentative sur l'Estuaire de la Loire, après Le Pellerin et Le Carnet ! Avec, chaque fois, une **forte opposition populaire**.

Ce projet de mini-centrale n'existe pour l'instant que sur le papier ; sa mise en place sera donc trop lente pour **faire face à l'échéance impérative de 2030 pour sortir des énergies carbonées**. Rappelons aussi que le nucléaire est une énergie fossile dont les stocks sont limités (moins de 100 ans). Et notre approvisionnement est entièrement sous dépendance extérieure (principalement Canada, Australie et Kazakhstan). **Quid de l'indépendance énergétique** ?

De plus, se pose la question de la **sécurité et des installations en bordure d'un fleuve** soumis à des aléas climatiques qui ne pourront que s'accentuer à l'avenir : inondation type Xynthia et réchauffement de l'eau rendant problématique le refroidissement de la centrale.

Enfin, le combustible nucléaire arrivera par train ou par bateau. Une fois usé, il devra aussi repartir vers La Hague. **Des risques d'accident et d'irradiation seront donc possibles, et, aucun scrupule sur les déchets nucléaires dont on ne sait que faire !**

Est-ce l'avenir que nous désirons pour notre territoire ?

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr
https://pour-saintetienne2020.fr/
facebook : @osonsavenir

Judith LERAY — Olivier LABARRE — Céline PETETIN — Olivier GEFFRAY — Régine CASSIN

État Civil

BIENVENUE À...

16 sept	Lucas TESSIER
8 oct	Assiya SOUALHI
12 oct	Éléonore HAURAY
15 oct	Izac ISSOUF
16 oct	Marius COTTIN
18 oct	Juliette LIMOUSIN
	Tiago MINEL
19 oct	Alba BOUCHET
2 nov	Anaëlle CHOBLET
5 nov	Elya IMPINNA
14 nov	Nino GAREL
16 nov	Basile LENGLART
18 nov	Romy MAUBERT
24 nov	Noah CHAUVEAU
26 nov	Agathe TEXIER
27 nov	Giulia RIFFAUT

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

12 nov	Jeannine FAVREAU 86 ans veuve VIRION
12 nov	Pierre ROUSSEAU 95 ans
15 nov	Josiane BOISEAU 76 ans veuve CHEVALIER
25 nov	Lucienne GUILLET 83 ans veuve GARDA

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques
>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque
Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes
>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils
>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)
>> 02 40 65 98 78

Enseignement
École publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire
>> 02 40 85 21 82

École privée Sainte Marie
>> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités
>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale et PMI))

Déchetterie
>> 02 40 56 82 53

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie

SOLIHA
Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC
Permanence un mercredi sur 2
>> 02 40 42 61 93

CAUE44
Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire
Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur
Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Info Énergie
Permanences assurées à distance
>> 02 40 08 03 30

Infirmières
Au cabinet médical, 5 bd de Verdun
>> 02 40 85 91 65
Au cabinet de soin infirmiers, 5 place Bretagne :
Selon le planning des permanences

Numéros d'urgence
Médecin de garde / 116 117
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs
- Complexe sportif de la guerche
- Pharmacie (Super U)

Une ville en mouvement

Le recensement de la population stéphanoise va commencer

Recensement de la population

Initialement prévu en 2021, puis reporté en raison de la crise sanitaire, le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement de la population à Saint Étienne de Montluc aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022, après la tournée de reconnaissance des agents recenseurs.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population est obligatoire. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et dans chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement..

Le nombre d'habitants de la commune influe sur la participation de l'État au budget municipal, le nombre d'élus au conseil municipal, les politiques publiques (équipements collectifs nécessaires, moyens de transports à développer...), etc.

Comment me faire recenser ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs remettront dans votre boîte aux lettres la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site :

le-recensement-et-moi.fr.

Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre foyer, puis ils conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Les agents recenseurs sont munis d'une carte, signée du Maire de la commune. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Une ville en mouvement

Listes électorales : c'est le moment de s'inscrire

L'année 2022 sera marquée par deux élections au premier semestre : les Présidentielles les 10 et 24 avril puis les Législatives les 12 et 19 juin. Pour participer à ces scrutins, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Par ailleurs, 2022 est une année de refonte électorale. Tous les électeurs vont donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale, il convient d'informer les services de toute modification à apporter sur leurs cartes électorales, notamment en cas de changement d'adresse.

Les jeunes ayant été recensés à l'âge de 16 ans le mois de leur anniversaire, sont inscrits d'office sur la liste électorale. Cependant, dans certains cas (retard dans le recensement ou déménagement), cette procédure ne peut s'appliquer. Les jeunes majeurs sont ainsi invités à vérifier leur inscription.

Comment vérifier mon inscription et/ou les informations d'état-civil ou d'adresse détenus sur le fichier électoral ?

- **En ligne**, sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788 "Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote", si vous avez plus de 18 ans ;
- **Par mail**, mairie@st-etienne-montluc.net,
- **En mairie** ou par téléphone auprès du service Élections – 02 40 86 80 26

Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez demander votre inscription jusqu'au 6e vendredi précédant le 1er tour de l'élection, soit pour les élections présidentielles le 4 mars 2022.

Comment s'inscrire ?

Inscription en ligne avec service-public.fr
Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales par Internet avec www.service-public.fr

L'inscription est plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.
La démarche à suivre est gratuite et entièrement sécurisée.

Il suffit de se connecter, remplir le formulaire et numériser les pièces justificatives :

- justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom et prénom (les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées).

Par courrier postal ou en mairie en fournissant les documents suivants :

- Formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription complété,
- Photocopie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom et prénom (les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du service Élections.

Réforme des procurations

À compter du 1er janvier 2022, la condition d'attache du mandant (électeur qui donne sa procuration de vote) et du mandataire (électeur qui reçoit une procuration) dans la même commune pour l'établissement des procurations de vote est supprimée.

Ainsi, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Il convient de noter que le « numéro national d'électeur » (NNE) du mandant et celui du mandataire deviennent des données importantes pour donner et recevoir une procuration. Pour faire une procuration via CERFA papier, le numéro national d'électeur du mandant et celui du mandataire seront nécessaires. Pour faire une procuration via «Maprocuration» (service en ligne), l'électeur devra fournir soit le numéro national d'électeur du mandataire, soit l'état civil du mandataire. Le NNE figure sur la carte d'électeur mais aussi sur le module "Interroger sa situation électorale" (ISE) de service-public.fr (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE).

Ce module « ISE » permettra également à tout électeur de vérifier les procurations qu'il a données et celles qu'il a reçues.

Une ville où s'épanouir

Barbara Pravi : une artiste à découvrir

Découverte du grand public lors de la dernière édition de l'Eurovision, en mai dernier, Barbara Pravi a depuis sorti son nouvel album « On n'enferme pas les oiseaux » et s'est produite dans plusieurs grandes salles en France et à l'étranger. Le 14 janvier prochain, elle nous fera l'honneur de se produire dans notre salle Espace Montluc. Rencontre avec cette jeune artiste en devenir :

Bonjour Barbara, et tout d'abord merci de prendre le temps de répondre à nos questions :

Votre premier album « On n'enferme pas les oiseaux » est sorti en septembre dernier. Pouvez-vous nous parler du sens de cet « oiseau » et des thèmes évoqués dans cet album ?

C'est un album très libre et très ouvert. L'oiseau pour moi est l'illustration parfaite de la liberté et du déploiement de soi, de ses ailes.
Pour les thèmes, c'est un album très intime, mais résumer les thèmes « comme ça » ça n'a pas vraiment de sens je trouve... je vais vous dire « ça parle de joie, d'amour, d'Alzeimer de poésie » mais ça ne va pas vous parler, parce que finalement tous les hommes du monde racontent la même chose, l'amour, les autres, soi, les émotions. Ce qui fait la différence entre tous c'est la façon d'aborder ces thèmes, et l'angle de vue, alors je vous invite à écouter l'album pour découvrir mes angles de vue !

Quels sont les artistes mais aussi les sujets qui vous inspirent dans votre processus de création ?

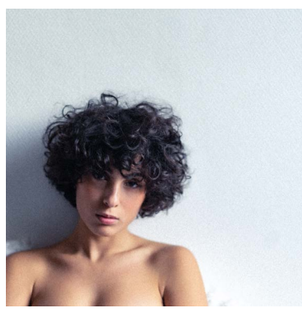

Tout est matière à inspiration. Le quotidien, les autres, les livres, les films ; tout.

J'ai appris que Barbara Pravi était un nom de scène. Pouvez-vous nous parler de ce nom de scène ?

Barbara est mon vrai prénom, et Pravi signifie « authentique » en serbe. C'est mon grand père qui a trouvé ce nom.

Vous avez récemment terminé deuxième au Concours de l'Eurovision, en mai dernier, où beaucoup de Français ont pu vous découvrir et apprécier votre musique. Quelle relation entretenez-vous avec le public ?

Je suis très proche de mon public. On s'envoie des lettres par exemple. Et je passe beaucoup de temps avec chacun à la fin des concerts. C'est important. Je fais de la musique pour les autres, en concert je suis tendue vers mon public. C'est pour eux que je chante, pour eux que j'écris, et grâce à eux surtout que je peux être sur scène !!!

Vous êtes actuellement en tournée dans toute la France et à l'international, et nous sommes ravis de pouvoir vous accueillir ce mois-ci. Comment vivez-vous cette nouvelle notoriété ?

Les choses se sont faites très progressivement pour moi. L'Eurovision a mis un gros coup de lumière sur mon projet mais je faisais de la musique avant. J'avais sorti 2 EP, et surtout, plusieurs chansons lors des journées internationales du droit des femmes.
Alors je vis bien cette « nouvelle » notoriété parce qu'en fait rien n'a changé à l'intérieur de moi, et tout était déjà stable autour. Je crois que si on est solide intérieurement et bien entourée, dans le professionnel et le personnel, alors tout va bien. Tout n'est que lumière !

Merci Barbara d'avoir pris le temps de nous répondre. On se retrouve le 14 janvier à l'Espace Montluc pour vous découvrir sur scène. À très vite.

Mémoires d'un stéphanois, ancien prisonnier de guerre 1939 -1945 (8/8)

Mémoires d'un stéphanois, ancien prisonnier de guerre 1939 -1945

Le récit de Marcel Tessier, ce Stéphanois disparu en 2001, dont la vie fut bouleversée par la Guerre 39-45, vient de se conclure dans l'Actu du mois dernier. Il restait cependant à connaître quel regard - plein d'humilité - il portait sur cette période hors du commun vécue bien malgré lui.

« Je n'ai pas écrit ce récit par esprit d'héroïsme, car ayant été soldat prisonnier, je n'ai pas de gloire à en tirer. En 1940, nous avons obéi, et ensuite, nous avons été sacrifiés durant ces meilleures années de notre vie. Les déportés ont souffert davantage, et d'autres encore, résistants, ont contribué à nous faire gagner la guerre et vaincre le régime hitlérien. C'est pourquoi j'ai tenu à témoigner par écrit afin que les générations futures se souviennent qu'elles doivent leur liberté et le bonheur de vivre à toutes ces souffrances et surtout à des vies souvent fauchées en pleine jeunesse. En formulant le souhait qu'il n'y ait plus jamais de guerre.

Pour finir, je veux rendre hommage aux femmes de prisonniers, âgées pour la plupart de 25 et 35 ans, et dont l'existence ne fut pas facile durant toutes ces années passées seules : élever les enfants, s'approvisionner à la campagne sans moyen de transports, tenir pour certaines une exploitation en accomplissant souvent des travaux au-dessus de leurs forces, subir les bombardements... Et le soir, bien fatiguées, écrire à leurs compagnons en les rassurant sur leur sort, et leur envoyer des colis qui furent l'unique réconfort qui nous permit de tenir pendant tant d'années... »

Interrogée, Marie-Claude, sa fille, nous a appris que Marcel Tessier parlait peu de sa captivité qui dura presque 5 années, et plutôt à l'occasion des cérémonies commémoratives du 8 Mai, 15 Août et 11 Novembre dont il fut un temps l'un des porte-drapeaux. L'opération qu'il subit en 1983 fut pour lui un déclic et le convainquit d'apporter son témoignage.
Il était évident que cette période de sa vie lui pesait moralement et ayant eu les pieds gelés, il en conservait également des séquelles physiques.

Pour aller plus loin

Disponibles dans le réseau des médiathèques communautaires de la CCES :

- ***Moi René Tardi prisonnier de guerre au stalag IIB***, de Jacques Tardi (éditions Castermann) - 3 BD : Adaptation par Jacques Tardi de carnets dans lesquels son père avait consigné les souvenirs de sa jeunesse, de la Seconde Guerre mondiale, de sa captivité en Allemagne et de son retour en France.
- ***Camps de femmes : Chroniques d'internées, Rieucros et Brens, 1939-1944***, de Mechtild Gilzmer (éditions Autrement) – Documentaire : D'octobre 1939 à février 1942, on y enferma brigadistes, communistes, Juives, ainsi que toute femme "politiquement suspecte", tout un pan d'histoire oublié ou occulté dévoilé à travers des témoignages, des documents d'archives, des lettres, des journaux intimes.

Trajet en tant que militaire
Trajet en tant que prisonnier
Trajet en tant qu'homme libre

Événements à venir !

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.
Un pass sanitaire pourra vous être demandé pour participer à ces événements

JEUDI 6 JANVIER

Annulation : Cérémonie des Vœux du Maire à la population

En raison du contexte sanitaire, la Mairie est à nouveau contrainte d'annuler la cérémonie des vœux du Maire à la population prévue le 6 janvier.

VENDREDI 14 JANVIER

Barbara Pravi

à 20h30, Espace Montluc

©Alexia Abakar

C'est au travers de son EP *Reviens pour l'hiver* paru en février 2020 qu'elle nous invite à découvrir son univers. Barbara Pravi nous murmure son amour pour la chanson, avec puissance et élégance, au travers de mises à nu bouleversantes.

Grâce à son interprétation de sa chanson *Voilà* Barbara a pu représenter la France lors de la dernière édition de l'Eurovision, où elle a décroché la deuxième place.

Son nouvel album *On n'enferme pas les oiseaux* est sorti en septembre 2021.

Prévente : 12€, Sur place : 15€, Réduit 12€
Billets à retirer auprès de la bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Recensement de la population

Les recensement est obligatoire pour tous. Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas effectuer les démarches en ligne, les agents recenseurs vous transmettront les formulaires papier et conviendront avec vous d'un rendez-vous.

Plus d'information sur le recensement page 6 de ce numéro de l'Actu.

Mairie
02 40 86 80 26
www.st-etienne-montluc.net

22, 23, 29, 30 ET 31 JANVIER

Théâtre : La Dégringolade

Samedis et Lundi à 20h45, Dimanches à 14h30
Montluc Cinéma

La troupe de théâtre Les 3 Coups de St Etienne de Montluc, après une année d'absence de diffusion de pièce, présente en ce début d'année 2022, à tous les amateurs de théâtre, une pièce comique d'environ 2 heures, écrite par Jean-Claude MARTINEAU, et mise en scène par Jean-Lou PRAUD, *La Dégringolade*.

Réservation à partir du 10/01 (de 16h à 19h) au 06.51.07.94.47.

Tarifs : Adulte 7€, enfants 3€

Soulisse Michel - 06 71 81 06 56
mi.soulisse@laposte.net
www.theatreles3coups.fr

JEUDI 10 FÉVRIER

Moustique et bout d'ficelles

à 11h, à la Bibliothèque

Un spectacle musical pour les tout-petits. Rêveur, bucolique, Armand Chapo flâne dans le jardin.

Une petite bête, puis deux, puis trois. Un moustique en panique ! Et pique !

Spectacle pour les enfants de 0 à 6 ans,

Par la Compagnie Wagon Lune

Durée : 30 minutes

Animation gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

MARDI 15 FÉVRIER

Atelier Pixel Art

de 14h à 16h, à la Bibliothèque

Construis ta ville du futur. Un atelier participatif pour la construction d'une fresque collective.

Atelier animé par Créabrick

Durée : 2 heures

Animation gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

VENDREDI 25 FÉVRIER

Le journal d'Anne Frank

à 20h30, Espace Montluc

Avoir 13 ans et rester enfermée dans un appartement exigu pendant deux ans, avec des adultes dont ses propres parents, 24h sur 24,

Avoir besoin de s'isoler et ne jamais pouvoir le faire,

Être éprise de liberté et vivre la guerre où tout nous est interdit parce qu'on est née juive,

C'est ce qu'Anne Frank confie à son journal : son quotidien "à l'étroit", ses aspirations en tant que jeune femme en devenir, ses colères, ses peurs, ses espoirs, ses incompréhensions face au drame qui se noue, et ce qu'elle écrit ressemble en bien des points aux questionnements des adolescents d'aujourd'hui.

À travers cette adaptation théâtrale, la compagnie Spectabilis souhaite transmettre ce témoignage bouleversant aux générations futures et susciter une réflexion sur les dangers du racisme et de l'antisémitisme.

"*J'espère que le journal d'Anne Frank continuera à t'influencer, de façon à ce que, dans la mesure de tes possibilités, tu luttes pour le rapprochement des peuples et pour la paix.*" Otto Frank

Prévente : 8€, Sur place : 10€, Réduit 8€€
Billets à retirer auprès de la bibliothèque de Saint Étienne de Montluc et sur Francebillet

SAMEDI 19 MARS

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoie des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

19 mars 1962, un cessez-le-feu est appliqué sur tout le territoire algérien au lendemain des accords d'Évian qui mettent fin à 8 années de guerre.

En souvenir, le Maire déposera une gerbe au Monument aux Morts ainsi qu'au Jardin du Souvenir, en présence des représentants du comité local de la FNACA.

SAMEDI 19 MARS

Échos de scène

à 20h30, Espace Montluc

Été 2019..., un bourg du littoral Atlantique..., le café de Tristan et Rachel, carrefour de la vie la commune... Chacun laisse entrevoir un peu de lui même dans ce lieu de rencontre...

Locaux et touristes cohabitent plutôt bien...

La vie s'écoule sans histoire mais un projet abusif du maire, allant à l'encontre de l'intérêt commun, va secouer le rythme confortable de cette petite communauté.

Suite à un casting très plébiscité, la troupe s'est ouverte à huit nouveaux artistes choisis parmi soixante dix candidats et est impatiente de vous proposer sa dernière comédie musicale.

La création de ce projet, estampillé 2020, s'est révélée pleine d'imprévus et de rebondissements. Le mot qui signera ce parcours est l'envie. Le groupe en est définitivement empreint. Il a su se remettre en question et trouver l'énergie pour aller au bout de la réalisation de ce spectacle musical dont il est fier.

Prévente : 10€, Sur place : 12€, Réduit 10€

Billets à retirer auprès de la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc et sur Francebillet

Vous êtes une association stéphanoise
et vous organisez un événement sur la commune,
envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de février : vendredi 7 janvier
  pour une distribution les 3 et 4 février
- Actu de mars : vendredi 28 janvier
  pour une distribution du 25 au 28 février

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser **à compter du 20 janvier 2022.**

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRENANTES